

INFO → **ÉNERGIE**



**Copropriété Ancely
Bâtiment T
Octobre 2017
Informations sur les aides
financières**



Conseils gratuits et indépendants

Maitrise de l'énergie, efficacité énergétique et énergies renouvelables

Membre du Réseau « Rénovation info service »

INFO → **ÉNERGIE**



renovation-info-service.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

Permanences

Téléphone, mails, rendez-vous

*Accompagnements de copropriétés
depuis 2011*



toulouse
métropole

OCCITANIE
LA RÉGION
Pyrénées
Méditerranée



Contexte et scénarii de travaux

- Dernière AG → 2 scénarii ont été gardés

	Programme 3	Programme 4
Travaux	Ravalement simple + Isolation plancher bas + VMC + Chaudières	Isolation plancher bas + ITE + Châssis celliers + Portes tôle + Grilles + VMC + Chaudières
Gain énergétique	> 35 %	> 35 %
Aides mobilisables	ANAH Habiter Mieux Copropriétés, Eco chèque, Crédit d'impôt	ANAH Habiter Mieux Copropriétés, Eco chèque, Crédit d'impôt

Dispositifs et éligibilité

ANAH « Habiter mieux copropriétés » :

- Ingénierie du montage de dossier : 30% du devis d'Urbanis (AMO obligatoire)
- Travaux : 25% (plafond de de 15 000 € HT soit **3 750 € max**)
- Dépôt de dossier en 2017 uniquement : prime FART de **1 500 €**

Le Crédit d'Impôt Transition Energétique :

- Propriétaires occupants uniquement
- **30%** sur une partie de la facture (déduction faite des autres aides)
- A déclarer l'année suivant la facture de fin de travaux

Dispositifs et éligibilité

- **Propriétaire occupant (PO) :**
 - **Vérifier l'éligibilité éco chèque :**
 - Occupants sous conditions de ressources,
 - Travaux permettant de réaliser un gain énergétique de 25% uniquement
- **1 500 € en moyen de paiement aux entreprises**

MONTANT DE L'ÉCO-CHEQUE	
Le montant dépend du revenu du foyer du demandeur	
Nombre de part fiscale	PLAFOND Revenu annuel fiscal de référence
1	18 500 €
1,5	28 000 €
2	33 500 €
2,5	36 000 €
3	38 500 €
3,5	41 500 €
4	46 500 €
Par part fiscale supplémentaire	+ 5 500 €

Méthode de calcul et AMO

Méthode de calcul :

- Tableur crée par l'Espace Info Energie
- Cela reste des ordres de grandeur sur la base des devis et des dispositifs actuels

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (devis Urbanis) :

- Obligatoire pour bénéficier de l'aide ANAH Habiter Mieux Copropriété
- Si voté, évaluation personnalisée de la situation de chaque copropriétaire vis à vis des aides
- Aide au montage de dossiers

Aides directes lecture

Quote part = montant revenant au logement (prise en compte des tantièmes)

Fonds de réserve = montant revenant au logement déjà provisionné

ANAH = si éligible, 25% des travaux (plafonné à 3750 €) + prime FART 1500€ + 30% de la mission AMO

Eco chèque = si éligible, 1500 €

Crédit d'impôt = 30% du montant éligible, déduction faite des autres aides. Plafonné à 2400 € pour une personne seule, 4800 € pour un couple

PO éco chèque = Propriétaire occupant éligible à l'éco chèque
PO autre = Propriétaire occupant au dessus des plafonds éco chèque
PB = Propriétaire Bailleur

	Programme 4		
	PO éco chèque	PO autre	PB
Quote part			
Fonds de reserve			
ANAH Habiter Mieux			
Eco chèque			
Crédit d'impôt			
Reste à charge			

Aides directes bâtiment T

- T2-3 (18/1000èmes)

	Programme 3			Programme 4		
	PO éco chèque	PO autre	PB	PO éco chèque	PO autre	PB
Quote part	11458	11458	11458	19753	19753	19753
Fonds de reserve	1100	1100	1100	1100	1100	1100
ANAH Habiter Mieux	4416	4416	4416	5301	5301	5301
Eco chèque	1500	0	0	1500	0	0
Crédit d'impôt	401	419	0	1239	1382	0
Reste à charge	4042	5524	5943	10613	11970	13352

Aides directes bâtiment T

- T4 (20/1000èmes)

	Programme 3			Programme 4		
	PO éco chèque	PO autre	PB	PO éco chèque	PO autre	PB
Quote part	12731	12731	12731	21948	21948	21948
Fonds de reserve	1222	1222	1222	1222	1222	1222
ANAH Habiter Mieux	4740	4740	4740	5307	5307	5307
Eco chèque	1500	0	0	1500	0	0
Crédit d'impôt	458	475	0	1448	1591	0
Reste à charge	4812	6295	6770	12471	13828	15419

Aides directes bâtiment T

- T5 (28/1000èmes)

	Programme 3			Programme 4		
	PO éco chèque	PO autre	PB	PO éco chèque	PO autre	PB
Quote part	17824	17824	17824	30727	30727	30727
Fonds de reserve	1710	1710	1710	1710	1710	1710
ANAH Habiter Mieux	5330	5330	5330	5330	5330	5330
Eco chèque	1500	0	0	1500	0	0
Crédit d'impôt	725	742	0	2285	2428	0
Reste à charge	8559	10042	10784	19902	21259	23687

Mentions légales

L'Espace INFO ENERGIE (EIE) développe une mission financée par l'ADEME, la Région Occitanie et Toulouse Métropole visant à informer gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique.

Les informations et/ou conseils fournis par un Conseiller INFO ENERGIE au public sont indicatifs, non exhaustifs et à partir des seuls éléments présentés / demandés par le public.

Le choix et la mise en œuvre des solutions découlant des informations et/ou des conseils présentés par un Conseiller INFO ENERGIE relèvent de la seule responsabilité du public. La responsabilité du Conseiller INFO ENERGIE et de la structure accueillant l'Espace INFO ENERGIE ne pourra en aucun cas être recherchée.